



## RÈGLEMENT

### OPERATION – LES ESSAIS EN OR FORD

1. **Organisateur** : La société FMC Automobiles, SAS au capital de 24 394 693 € (SIREN 425 127 362 RCS Versailles – ci-après « Ford France ») organise un jeu gratuit dénommé « Les Essais en Or Ford » et sans obligation d'achat (« l'Opération »), selon les modalités exposées ci-après.
2. **Conditions de participation** : L'Opération est valable du 25 mars au 30 avril 2019, ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine (Corse incluse), titulaire d'un permis de conduire B, à l'exclusion des membres du personnel de Ford France, des membres du personnel des sociétés ayant participé à la conception, à l'organisation et à la réalisation de l'Opération, dans la limite d'une inscription par foyer. Toute personne participant aux « Essais en Or Ford » s'inscrira au jeu des Instants Gagnants et au Tirage au sort final.

#### 2.1. Participation aux Instants Gagnants :

Toute personne participant à l'opération « Essais en Or Ford » aura la possibilité de participer aux Instants Gagnants et pourra remporter un lot remis à la concession uniquement.

A chaque essai, Ford France s'engage à reverser 2,00€ (deux euros) à l'Institut Imagine, centre européen dédié à la recherche sur les maladies génétiques dont Teddy Riner est le parrain, dans la limite de 20.000,00 € (vingt mille euros), soit 10.000,00 essais (dix mille essais).

Seront à gagner dans le réseau de concessionnaires Ford France : 2 000 cubes magiques (valeur unitaire 2,56€ HT), 1 500 porte-clés Micro USB avec recharges téléphones (valeur unitaire 1,93 € HT), 3 000 porte-clés LED (valeur unitaire 1,36 € HT), 1 500 brassards pour téléphone (valeur unitaire 2,76 € HT), 2 000 multi-outils de poche (valeur unitaire 1,03 € HT). Dans la limite des stocks disponibles en concession.

Pour la participation aux Instants Gagnants, le participant devra :

- a. Se rendre dans une concession Ford ou participante, en France métropolitaine (Corse incluse), ou prendre rendez-vous en ligne sur le site <http://or.essai-ford.com>, pour un essai d'une Nouvelle Ford Focus, toute finition confondue.
- b. Réaliser l'essai de la Nouvelle Ford Focus.
- c. A l'issue de l'essai, le participant se verra remettre une médaille en or factice où il pourra constater directement si elle est gagnante ou non en grattant la case prévue à cet effet.
- d. Si la médaille est gagnante, le participant se verra remettre un lot par le vendeur (ou toute autre personne membre du personnel de la concession) à la concession.

#### 2.2. Participation au Tirage au sort :

Toute personne participant à l'opération « Essais en Or Ford » aura la possibilité de s'inscrire au Tirage au sort final. Plusieurs lots sont mis en jeu :

- 1 (un) gagnant sera tiré au sort pour remporter une Nouvelle Ford Focus Active 1.0 EcoBoost 125 ch Blanc Glacier avec Pack Confort d'une valeur de 14 334,34 € HT, soit 19 550 € TTC au tarif du 05/11/2018.
- 10 (dix) autres gagnants seront tirés au sort pour remporter un week-end en Ford Mustang, prêtée du vendredi soir 18h00 au lundi matin 12h00 par la concession FordStore la plus proche du domicile déclaré lors de l'inscription au Tirage au sort dont la liste est annexée en Annexe 1 et disponible sur le site <https://www.ford.fr/votre-concessionnaire>. La Ford Mustang sera prêtée préparée et avec un plein d'essence. Le prêt fera l'objet d'un contrat de prêt entre la concession FordStore et le gagnant.

Pour l'inscription au Tirage au sort, le participant devra :

- a. Se rendre en concession ou prendre rendez-vous en ligne sur le site <http://or.essai-ford.com> pour un essai d'une Nouvelle Ford Focus, toute finition confondue.
- b. Réaliser l'essai de la Nouvelle Ford Focus.
- c. A l'issue de l'essai, le participant se verra remettre une médaille en or factice où sera indiqué un numéro à 8 chiffres.
- d. Le participant devra ensuite se rendre sur le site Internet [www.lesessaisenorford.fr](http://www.lesessaisenorford.fr) et remplir le formulaire de participation électronique disponible en saisissant les informations suivantes :
  - Civilité
  - Nom
  - Prénom
  - Adresse postale
  - Adresse email
  - Numéro de téléphone
  - Numéro indiqué sur la médaille
  - Finition de voiture essayée

Une fois le formulaire validé, le participant sera inscrit au Tirage au sort.

Le simple fait de participer à l'Opération implique l'acceptation sans réserve du règlement.

La valeur des Dotations est fournie à titre indicatif et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à leur évaluation.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité ou non de remplacer les Dotations annoncées par des dotations équivalentes et de nature/caractéristiques proches si les circonstances l'y contraignent.

Les gagnants ne pourront en tout état de cause prétendre obtenir la contre-valeur en espèces de la Dotation gagnée ou demander son échange contre d'autres biens ou services.

3. **Tirage au sort final** : Le Tirage au sort aura lieu en l'étude de la SCP Simonin-Le Marec – Guerrier sise 54 rue Taitbout – 75009 Paris le 02/05/2019.

L'annonce du Tirage au sort sera réalisée le 05/05/2019 sur la page Facebook de Ford via l'URL <https://www.facebook.com/fordfrance/>.

Le Tirage au sort désignera onze (11) gagnants et onze (11) suppléants.

En tout état de cause, les gagnants seront informés le 12/05/2019 au plus tard par e-mail (adresse e-mail renseignée sur le bulletin d'inscription).

Il sera demandé au gagnant de confirmer l'acceptation de sa dotation par retour d'e-mail dans un délai d'une semaine (sept (7) jours calendaires) à compter de la réception de la notification. A défaut de réponse du gagnant dans le délai précité ou en cas de renonciation du gagnant à sa dotation ou si le gagnant ne peut bénéficier de la dotation pour quelque raison que ce soit, le gagnant perd le bénéfice complet de son gain et ne pourra prétendre à une quelconque indemnisation ou contrepartie. La dotation sera alors attribuée à un autre gagnant parmi les suppléants par ordre chronologique du Tirage au sort des suppléants. Le suppléant devra confirmer son acceptation de la dotation dans les mêmes conditions.

Ford France ne saurait être tenue responsable dans l'hypothèse où l'adresse mail et/ou le numéro de téléphone indiqués s'avéraient faux ou erronés de sorte que le gagnant ne pourrait pas être contacté par Ford France.

Pour le gain de la Nouvelle Ford Focus Active, le gagnant devra impérativement avoir souscrit l'assurance automobile de son choix pour pouvoir prendre possession de son véhicule. Les frais de mise en circulation et d'entretien du véhicule restent à la charge exclusive du gagnant (carte grise, carburant...).

De manière générales, les gagnants des dotations devront se rendre dans les FordStore participants afin de retirer leur dotation, dans les conditions convenues lors des échanges d'emails suite à la notification du gain.

4. **Publicité** : les gagnants autorisent la Société Organisatrice à utiliser à titre publicitaire, dans le cadre de l'Opération leurs nom, prénom, ville de résidence et image, par tous moyens, sur tous supports pour les communications concernant l'Opération sans que cela ne leur confère d'autres droits ou avantages que la dotation gagnée. Cette autorisation est consentie pour une durée de deux (2) ans à compter de la date de fin de l'Opération. Cette faculté ne saurait cependant être une obligation à la charge de Ford France.
5. **Responsabilité** : La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée en raison :
  - De l'impossibilité d'attribution de la dotation en cas notamment de coordonnées renseignées de manière erronée ou incomplète et plus généralement de l'impossibilité de joindre le gagnant ;
  - Des éventuels incidents et/ou accidents pouvant intervenir pendant l'essai d'une Nouvelle Ford Focus par les participants ou dans l'utilisation de la dotation par le gagnant, ainsi qu'en cas de perte ou de vol de la dotation ;
  - De la survenance d'événements présentant les caractères de cas fortuit ou de force majeure (grèves, intempéries...) privant partiellement ou totalement les participants de la possibilité de participer à l'Opération et/ou le gagnant du bénéfice de son gain ;
  - De tout dysfonctionnement du réseau internet empêchant le bon déroulement de l'Opération.

En tout état de cause, la Société Organisatrice se réserve, à tout moment et de plein droit, sans préavis et sans avoir à en justifier auprès des participants, le droit de modifier, proroger, écourter ou annuler l'Opération et ce sans que cette décision ne puisse être remise en cause par les participants et sans un quelconque dédommagement d'aucune sorte pour les participants.

6. **Règlement** : Le présent règlement est déposé en l'étude de la SCP Simonin – Le Marec - Guerrier, Huissiers de justice associés sise 54 rue Taitbout – 75009 Paris

Le présent règlement est disponible sur le site ford.fr via l'URL [http://www.fordeasy.fr/fordfr/medias/docs/reglement\\_essaisenor.pdf](http://www.fordeasy.fr/fordfr/medias/docs/reglement_essaisenor.pdf) et [lesessaisenorford.fr](http://lesessaisenorford.fr) pendant toute la durée de l'Opération et restera consultable jusqu'au 30/04/2019.

Toute contestation relative à l'Opération devra obligatoirement intervenir par écrit, dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de fin de l'Opération et être adressée à la Société Organisatrice à l'adresse suivante : Service Marketing Communications - 34, rue de la Croix de Fer – 78122 Saint-Germain-en-Laye Cedex.

#### 7. Remboursement des frais de participation

Les participants utilisant des fournisseurs d'accès intégrant les connexions téléphoniques et internet, l'accès au règlement à l'adresse indiquée ci-dessus est par nature gratuit.

En outre, les participants à l'Opération déclarent avoir déjà la disposition de ces services pour leur usage.

#### 8. Données personnelles :

Ford France collecte en tant que responsable de traitement les renseignements demandés au moment de la participation afin d'organiser l'Opération, de contacter le ou les gagnant(s) et de leur communiquer des offres commerciales s'ils y consentent.

Ford France s vous informe que ces données seront intégrées dans les bases de Ford France aux fins de déterminer les préférences des participants et leur envoyer les informations et propositions commerciales les plus adaptées à leur situation. Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime de FMC Automobiles.

Les données traitées pour la fourniture des services et à des fins de prospection commerciale sont conservées pour la durée de l'Opération, augmentée de la durée de prescription permettant de remplir les obligations légales de Ford France. Les données peuvent être transmises aux prestataires de services de Ford France qui peuvent être ou non des entités du groupe Ford. Avec l'accord des participants, elles peuvent également être transmises aux partenaires commerciaux de Ford France.

Cette communication peut impliquer un transfert en dehors de l'Union Européenne notamment aux sociétés du groupe Ford situées aux Etats Unis et en Inde, auquel cas Ford France mettra en place les mesures de protection adéquates par le biais des clauses contractuelle types de la Commission Européenne. Les participants disposent d'un droit d'accès à ces garanties en s'adressant à M. Data, dont les coordonnées sont communiquées ci-après.

Par ailleurs les participants disposent d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement des données les concernant, du droit à la portabilité de leurs données et de limitation de leur traitement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données après leur décès. Les participants peuvent à tout moment s'opposer au traitement de leurs données pour les finalités de prospection commerciale évoquées précédemment et retirer leur consentement. Pour exercer l'un quelconque de ces droits, il suffit d'adresser une demande, accompagnée d'une copie de

pièce d'identité, par courrier à M.Data, Relations clientèle Ford, TSA 64702, 92729 Nanterre Cedex., ou par le biais du site Ford.fr/ contactez nous

Les participants disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL afin de faire valoir leurs droits, dans le cas où ils constateraient une violation de ceux-ci par Ford France

Ford France a désigné un Délégué à la Protection des Données, pour le contacter : dpeurope@ford.com

## 9. **Propriété Intellectuelle :**

Il est expressément précisé que tous les éléments qui constituent les éléments de l'Opération, et notamment les marques, les logos, les graphiques, les dessins, les photographies, les animations et les textes, les descriptifs de l'Opération, et tout autre élément, qu'il soit visuel et/ou sonore (ci-après dénommés les « Contenus »), auxquels les participants sont susceptibles d'avoir accès dans le cadre de l'Opération, sont protégés par la législation relative à la propriété intellectuelle actuellement en vigueur en France, et ce pour le monde entier. Ford France est titulaire de l'intégralité des droits afférant à ces Contenus.

A ce titre et conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle français, seule l'utilisation des Contenus pour un usage strictement privé au sens dudit Code et tel que prévu au règlement, sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du Code de la Propriété Intellectuelle, est autorisée.

Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la Propriété Intellectuelle, sauf autorisation préalable et écrite de Ford France

## 10. **Loi applicable**

Le règlement est régi par la loi française.

Ford France réserve le droit s'il y a lieu d'invalider et/ou d'annuler tout ou partie de l'Opération s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation à l'Opération ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve dans cette hypothèse le droit de ne pas attribuer le prix aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Toute question relative à l'interprétation ou à l'application du règlement, ou toute question qui viendrait à se poser et qui ne serait pas réglée par celui-ci, sera tranchée par Ford France dont les décisions sont souveraines et sans appel.

En dernier recours, le litige sera soumis aux juridictions françaises.

## ANNEXE 1 – Liste des FordStore participants

Concession	Société	Adresse	Complément Adresse	Code Postal	Ville
VITRY SUR SEINE	SAFI	2-4 Av. Président Salvador Allende		94400	VITRY SUR SEINE
EVREUX	G.H.V.	6154 Route d'Orléans		27930	ANGERVILLE LA CAMPAGNE
BESANCON	EST AUTO	6 Rue Paul Eluard	ZAC de Châteaufairne	25000	BESANCON
CAEN	CLAUDE FOURNIS AUTOMOBILES	8 Place de Boston		14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR
BAYONNE	GRIM Sud-Ouest SAS	2 ROND POINT DES CHAMPS	ESPLANADE DU GOLF	64200	BASSUSSARY
ANGOULEME	PAROT AUTOMOTIVE	Route de Paris bp23		16160	Gond-Pondouvre
DIJON NORD	MONTCHAPET AUTOMOBILES	14 Rue des Ardennes	Village Auto Rocade Nord	21000	DIJON
BORDEAUX LORMONT	AUTOMOBILES PALAU	61 Avenue de Paris		33310	LORMONT
NANTERRE	MOTORCAR PARIS OUEST	76 Rue des Hautes Pâtures		92000	NANTERRE
ORLEANS NORD	PAROT AUTOMOTIVE	109 Rue André Dessaux		45400	FLEURY LES AUBRAIS
TOULOUSE NORD	AUTO SERVICES TOULOUSE	1 Avenue Salvador Allende		31200	Toulouse
NANTES OUEST	MUSTIERE AUTOMOBILES	365 Route de Vannes		44800	SAINT HERBLAIN
MONTPELLIER	GRIM AUTO	448 route du Pont de Guerre	Autoroute A9, sortie 31	34970	Lattes
GRENOBLE	FMC BYMYCAR GRENOBLE	61 Boulevard Paul Langevin		38600	FONTAINE
LE HAVRE	CAZAUX	2 Rue du Présensé		76600	LE HAVRE
NICE	FMC BYMYCAR COTE D AZUR	106 Avenue Simone Veil	06200 Nice	06200	Nice
LYON VENISSIEUX	FMC BYMYCAR LYON	10 Allée des Savoies		69200	VENISSIEUX
AGEN	MALBET AUTOMOBILES	La Capelle	Avenue du Général Leclerc	47000	AGEN
LA ROCHELLE	PORTE DAUPHINE AUTOMOBILES	49/47 Rue du 8 Mai 1945	ZA Beaulieu Est	17138	PUILBOREAU
REIMS	GROUPE SAINT CHRISTOPHE	Parc Millésime		51370	THILLOIS
AVIGNON	S.N.M.A.	380 Chemin de la Croix de Noves	Le Village Automobile	84000	AVIGNON
METZ	JM AUTOMOBILES 57	2 Rue des Dinandiers		57070	METZ
ANNECY	GARAGE DU LAC	140 Avenue d'Aix les Bains		74600	SEYNOD
CHAMBERY	GARAGE DU LAC	Rue de la Françon		73420	VOGLANS
LILLE EST	VILLENEUVE AUTOMOBILES	Boulevard de l'Ouest		59650	VILLENEUVE D'ASCQ
SAINTE OULEN L'AUMONE	COURTOISE AUTOMOBILES	Village Automobile Anglie RN14-184	3/5 Rue Louis Delage	95310	SAINTE OULEN L'AUMONE
STRASBOURG NORD	ALLIANCE AUTOMOBILES	67 Route de Brumath		67460	SOUFFELWEYERSHEIM
RENNES EST	CONTACTS AUTOMOBILES	13 Rue de la Rigourdière		35510	CESSON SEVIGNE
ORSAY	PAROT AUTOMOTIVE	8 Avenue des Tropiques	ZA de Courtaboeuf 2	91940	LES ULIS
VITROLLES	AIX AUTOMOBILES	37 Rue Bel Air - ZAC La Tuilière II		13127	VITROLLES
TOURS SUD	PONT AUTOMOBILES	86 Rue Charles Coulomb		37170	CHAMBRAY LES TOURS
ST GERMAIN EN LAYE	G.A.O.	Rue du Clos de la Famille		78240	CHAMBOURCY
VALENCE	SAVAL	Avenue Maurice René Simonet	ZA Briffaut Est	26000	VALENCE